

BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES

ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DIRECTION DE L'INFORMATION
LÉGALE ET ADMINISTRATIVE

26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15

www.dila.premier-ministre.gouv.fr

www.bodacc.fr



Standard..... 01-40-58-75-00

Service éditorial 01-40-58-77-56

BODACC « A »

Annonce n° 1958

54 – MEURTHE-ET-MOSELLE

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE NANCY

Ventes et cessions

349 314 948 RCS Nancy.

INFO PARTNER.

Forme : Société par actions simplifiée.

Capital : 500000.00 EUR.

Adresse : 1, Allée de Saint-Cloud, 54600 Villers-lès-Nancy.

Oppositions : Art. L.236-14 du code de commerce.

Commentaires : BYG INFORMATIQUE Société par Actions Simplifiée au capital de 75 000 euros Siège social : 13 Rue d'Ariane 31240 L'UNION 326 649 407 RCS TOULOUSE _____ INFO PARTNER Société par Actions Simplifiée au capital de 500 000 euros Siège social : 1 Allée de Saint-Cloud 54600 VILLERS-LES-NANCY 349 314 948 RCS NANCY _____ AVIS DE PROJET DE FUSION Suivant acte sous seing privé en date du 24 mars 2021, les sociétés ci-dessus ont établi un projet de fusion simplifiée par voie d'absorption par la société BYG INFORMATIQUE de sa filiale dont elle est associée unique, la société INFO PARTNER, qui ferait apport de la totalité de son actif, évalué à 1 106 617 € moyennant la prise en charge de la totalité de son passif, évalué à 924 615 €, soit un apport net d'un montant de 182 002 €. La fusion sera réalisée avec un effet rétroactif au 1er janvier 2021. S'agissant de l'absorption par une société d'une société dont elle est associée unique, il n'y a pas lieu à création d'actions nouvelles à attribuer. Il n'y a pas lieu de déterminer un rapport d'échange. La fusion n'entraînera pas d'augmentation de capital au niveau de la société absorbante. La différence entre la valeur nette des biens et droits apportés, soit 182 002 €, et la valeur comptable dans les livres de la société absorbante des actions de la société INFO PARTNER dont elle est propriétaire majorée des frais d'acquisitions immobilisés, soit 729 447 €, constituera un mali de fusion de 547 445 € qui sera comptabilisé dans un compte "mali de fusion". La société INFO PARTNER, société absorbée, sera dissoute de plein droit sans liquidation. Le projet de fusion a été déposé le 24 mars 2021 au Greffe du Tribunal de Commerce de Nancy et le 25 mars 2021 au Greffe du tribunal de Commerce de Toulouse Les créanciers des sociétés fusionnantes, dont la créance est antérieure au présent avis, peuvent former opposition à cette fusion dans un délai de 30 jours à compter de la parution du présent avis. Pour avis.